VILLE DE SAINT-BASILE

RÈGLEMENT DE ZONAGE

Annexe " II "
PLAN DE ZONAGE
Feuillet 1 / 2

Type de zone	Vocations dominantes
RÉSIDENTIELLE	
Ra	Résidentielle de faible densité (unifamiliale isolée)
Ra/a	Résidentielle de faible densité en milieu agricole (unifamiliale isolée)
Rb	Résidentielle de moyenne densité (unifamiliale et bifamiliale)
Rb/a	Résidentielle de moyenne densité en milieu agricole (unifamiliale et bifamiliale)
Re	Résidentielle de haute densité
MIXTE	
M	Mixte (résidentielle et commerciale)
M/a	Mixte en milieu agricole (résidentielle et commerciale)
COMMERCIALE	
Ca	Commerciale légère
Ca/a	Commerciale légère en milieu agricole
Cb	Commerciale intermédiaire
Cb/a	Commerciale intermédiaire en milieu agricole
Cc	Commerciale lourde
INDUSTRIELLE	
Ib	Industrielle légère
Ic	Industrielle lourde
Ie	Industrielle-extraction
PUBLIQUE ET/OU RÉCRÉATIVE	
Pa	Publique-institutionnelle
Pb	Utilité publique
Pc	Publique-récréative
AGRICOLE ET/OU FORESTIÈRE	
A	Agricole dynamique
Af/a	Agroforestière (secteur de 5 ha et plus)
Af/b	Agroforestière (secteur de 10 ha et plus)
Af/c	Agroforestière (sans résidence permanente)
Fo	Forestière
Fo/u	Forestière rurale

Ra - 1 — Appellation de la zone / Numéro d'identification de la zone

Limite de zone

Limite du périmètre d'urbanisation

Limite de la zone agricole

Prise d'eau potable

Prise d'eau potable publique

Prise d'eau potable privée

Aire d'alimentation

Aire de protection virologique

Limite de l'aire de protection bactériologique

Zone à risque d'inondation

MRC de PORTNEUF

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage numéro 07-2012

Authentifié le _____ Par:

_____ Maire

_____ Secrétaire-trésorier

Révisé le	Règlement numéro
21 janvier 2013	16-2012, art. 7
20 juin 2016	04-2016, art. 6 et 7
22 juin 2018	07-2018, art. 11, 12, 13 et 15
22 octobre 2018	15-2018, art. 4

Réalisation: MRC de PORTNEUF
Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme / Géomatique
Octobre 2018